

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2017

Présent-e-s Salvi Manuela, Favre Alexandra, Dalstein Valérie, Ochoa Robert, Lacroix Annette, D'Alessandro Lucia, Chabloz Sylvain, Rosselet Fabrice, Veillon Isabelle (Chailly 2030), Émilie Moeschler, Roy Chantal, Bouverat Arnaud, Bär Sonja, Chenevard David, Gadri Salim, Lopez José Luis, Vilchez Christelle, Vauchez Josette, Sangra Bron Isabel, Henriod Nicole, Papasidero Rosaria, Longchamp Aline, Longchamp Catherine, Schläpfer Danièle, Loup Faloud Anne-Claire, Lazard Maria (L'Amuserie), Rein Frédéric, Mollet Dariush, Khaoula Pousaz

Excusé-e-s : Pierre-Alain Verheyen, Malek Daouk, Catherine Proteau, Caroline Hohenauer (Les Criquets), Delphine Grandmottet, Nadine Theodore, Letizia Anagnostaras, Anne-Marie Demont, Voumard Mireille et Duc Florence (infirmières de l'enfance), Beutler Regina, Ecole sociale de musique, Simon René, Longchamp Nadine, Grandmottet Delphine.

Invité-e-s : Association Vaudoise des ligues d'improvisation (AVLI)

Sujet	
Bienvenue	Manuela Salvi souhaite la bienvenue à toutes et à tous.
Adoption du procès-verbal de l'AG du 16 juin 2017	Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans opposition
Adoption de l'Ordre du jour	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans opposition
Cotisations 2018	<p>Afin de clarifier le système des cotisations, le Conseil de Maison propose une nouvelle tarification pour les cotisations à partir du 1^{er} janvier 2018 :</p> <p>Cotisation individuelle Fr. 30.— Cotisation couple Fr. 50.— Cotisation de soutien Fr. 80.—</p> <p>Cotisation pour membre collectif : Fr. 100.-</p> <p>Il n'y a pas de cotisation famille, car les enfants ne peuvent pas être membre de l'association.</p> <p>Pour la cotisation "couple", il suffit à deux personnes d'avoir la même adresse.</p> <p>Les nouvelles cotisations entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018</p> <p>L. d'Alessandro demande que la communication à propos des</p>

	<p>prix membre et non-membre soit plus claire, afin d'éviter un flou dans la facturation des cours.</p> <p>N. Henriod demande s'il est nécessaire de facturer les 20% supplémentaires au membre non-lausannois.</p> <p>É. Moeschler répond que c'est une obligation demandée par la ville de Lausanne à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire.</p> <p>Les nouveaux tarifs des cotisations sont adoptés à l'unanimité.</p>
Budget 2018	<p>Le budget 2018, présente un bénéfice de Fr.2'700.--.</p> <p>Après quelques années de déficit, le budget est é l'équilibre. Les mesures d'économie prises par le Conseil de Maison (notamment la suppression du poste d'intendant) ont permis de retrouver des finances saines.</p> <p>D. Schlöpfer demande s'il est possible de faire faire les permanences du week-end par des bénévoles cela permettrait de faire quelques économies supplémentaires.</p> <p>É. Moeschler répond que ça serait possible, encore faut-il trouver des bénévoles qui seraient d'accord de le faire.</p> <p>Le budget 2018 est adopté à l'unanimité.</p>
10 ans de la MQC	<p>Les 10 ans de la MQC se dérouleront le week-end du 5, 6 et 7 octobre 2018.</p> <p>Mais les 10 ans seront présents tout au long de l'année 2018 sur le thème "faire ensemble".</p> <p>Il y aura entre autre, la chorale des 10 ans, le spectacle des ateliers le 26 mai 2018 avec des portes ouvertes de la maison, un projet des ados sur le thème "qu'est-ce que le quartier et la MQ pour les ados", et plein d'autres choses....</p> <p>Prochaine réunion le 28 novembre 2017</p>
Divers	<p>Divers spectacles à venir :</p> <p>8 novembre La légende Baoulé</p> <p>10 au 12 novembre La Brigade d'intervention clownesque</p> <p>24-25 novembre Le Régional Rock</p> <p>3 décembre La St-Nicolas</p> <p>7 au 9 décembre les 10 ans du TEC</p>

L'ordre du jour étant épuisé la présidente lève la séance et invite à la partie festive.

04.11.2017